

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice



الوكالة الوطنية للإحصاء
والتحليل الديموغرافي والإقتصادي
ANSADE

Agence Nationale de la Statistique
et de l'Analyse Démographique
et Economique



Recensement Général de la
Population et de l'Habitat
RGPH-5

Thème 9 : Analyse de la caractéristique des ménages et des chefs de ménage



ARAB FUND FOR ECONOMIC
& SOCIAL DEVELOPMENT



Table des matières

RESUME.....	5
INTRODUCTION.....	6
CONTEXTE.....	7
CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET PROFIL DES CHEFS DE MENAGES	8
1. Caractéristiques des Ménages	8
1.1. Définition des concepts	8
1.2. Structure et Composition des Ménages	9
1.2.1. Répartition des ménages par type, RGPH2023	9
1.2.2. Répartition spatiale des ménages ordinaires.....	10
1.2.3. Composition des ménages : taille moyenne des ménages	12
1.2.4. Composition des ménages : dépendance économique	14
1.2.5. Typologie des ménages	15
2. Profil des Chefs de Ménage.....	19
2.1. Profil Démographique.....	19
2.1.1. Répartition des ménages par sexe des chefs	19
2.1.2. Répartition des ménages par sexe des chefs	20
2.2. Répartition des chefs des ménages selon l'état matrimonial	21
2.3. Répartition des chefs de ménages selon le niveau d'instruction	22
2.4. Répartition des chefs de ménage selon la situation dans l'activité et le sexe du chef de ménage.....	25
2.4.1. Statut d'emploi des chefs de ménage	25
2.4.2. Répartition des chefs de ménage selon catégorie socioprofessionnelle	26
2.4.3. Répartition des chefs de ménage selon la branche d'activité.....	27
CONCLUSION ET RECOMMANDATION.....	31

LISTES DES TABLEAUX

Tableau 9. 1 : Evolution du nombre de ménages par type entre 2000 et 2023	9
Tableau 9. 2 : Répartition des ménages ordinaires par wilaya selon le milieu de résidence.....	12
Tableau 9. 3 : Répartition des ménages ordinaires par wilaya selon la taille moyenne du ménage	14
Tableau 9. 4: Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence selon composition du ménage	17
Tableau 9. 5: Répartition (en %) des ménages par wilaya selon composition du ménage, RGPH2023	18
Tableau 9. 6 : Répartition des ménages ordinaires selon la wilaya de résidence et le sexe du chef de ménage	20



Tableau 9. 7 : Répartition des chefs de ménages selon le niveau d’instruction et la wilaya de résidence.....	24
Tableau 9. 8 : Répartition (en %) des chefs de ménage selon le secteur d’activité par sexe et milieu de résidence	29

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 9. 1 : Evolution des ménages par type de 2000 à 2023	10
Figure 9. 2 : Répartition des ménages ordinaires selon milieu de résidence	11
Figure 9. 3 : Répartition des ménages ordinaires selon la taille moyenne (par classe) par sexe du CM.....	13
Figure 9. 4 : Répartition des ménages ordinaires selon la taille moyenne (par classe) par milieu de résidence	13
Figure 9. 5 : Répartition des ménages ordinaires selon la taille moyenne (par classe) par milieu de résidence.....	15
Figure 9. 6 : Répartition (en %) des ménages selon le type	16
Figure 9. 7 : Répartition (en %) des ménages par sexe du chef selon le type, RGPH2023	17
Figure 9. 8 : Répartition des ménages par sexe du chef de ménage	19
Figure 9. 9 : Evolution du pourcentage de ménage selon le sexe du chef de ménage par année	19
Figure 9. 10 : Répartition des chefs de ménage selon l’âge et le sexe.....	21
Figure 9. 11 : Répartition des chefs des ménages en % par sexe selon l'état matrimonial	21
Figure 9. 12 : Evolution et répartition des chefs des ménages en % par sexe selon le niveau d’instruction	22
Figure 9. 13 : Répartition des chefs des ménages (en %) par sexe selon le niveau d’instruction	22
Figure 9. 14 : Répartition des chefs des ménages (en %) par milieu de résidence selon le niveau d’instruction	23
Figure 9. 15 : Répartition (en %) des chefs de ménage selon la situation dans l'activité et le sexe du chef de ménage.....	25
Figure 9. 16 : Répartition (en %) des chefs de ménage selon la situation dans l'activité et le sexe du chef de ménage.....	26
Figure 9. 17 : Répartition (en %) des chefs de ménage selon la catégorie socioprofessionnelle et le sexe du chef de ménage	26
Figure 9. 18 : Répartition (en %) des chefs de ménage selon la catégorie socioprofessionnelle et le milieu de résidence	27
Figure 9. 19 : Répartition (en %) des chefs de ménage selon le secteur d’activité par sexe et milieu de résidence	28



SICLES ET ABREVIATIONS

ANSADE	Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique
MAED	Ministère des Affaires Economiques et du Développement
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONS	Office National de la Statistique
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCAPP	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

RESUME

Le cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5) fournit des données essentielles pour la planification du développement national, en cohérence avec la SCAPP et les ODD. Il permet de suivre l'évolution démographique et la répartition spatiale de la population mauritanienne.

Les résultats du RGPH-5 et ceux des différentes opérations des recensements antérieures ont permis de connaître l'évolution du volume de la population mauritanienne ainsi que ses principales caractéristiques socioéconomiques. Entre 2013 et 2023, la population est passée de 3 537 368 à 4 927 532 d'habitants, avec une croissance annuelle de 3,1%. Si cette tendance se maintient, la population pourrait atteindre 10 millions d'habitants d'ici 2046. La répartition demeure inégale : les trois Wilayas de Nouakchott concentrent 29,4 % de la population, suivies du Hodh Chargui (12,7 %), de l'Assaba (9,2 %) et du Gorgol (9,0 %). À l'inverse, l'Inchiri (0,6 %), l'Adrar (1,5 %) et le Tiris Zemmour (1,6 %) restent les moins peuplées.

L'urbanisation progresse, avec 53,6 % de la population résidant en milieu urbain. Le mode de vie nomade recule fortement, passant à 19 523 individus en 2023, avec une baisse annuelle moyenne de (-11,3 %). La densité moyenne reste faible (4,8 habitants/km² en 2023), mais varie fortement selon les régions, atteignant 35,7 habitants/km² au Guidimagha contre seulement 0,29 au Tiris Zemmour.

Les dynamiques régionales divergent : les Wilayas du Hodh Chargui et du Hodh El Gharbi connaissent une croissance stable, tandis que l'Assaba voit son taux diminuer. Nouakchott, autrefois en forte expansion, stabilise sa croissance à 3,8 %. En revanche, les Wilayas de Dakhlet Nouadhibou et du Tiris Zemmour affichent une hausse, en raison du développement des activités extractives.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

INTRODUCTION

S'étendant sur une superficie de 1 030 700 km², la Mauritanie présente une répartition inégale de sa population, avec un Nord dominé par des zones désertiques et un Sud-Ouest caractérisé par des terres agropastorales.

Pour mieux appréhender ces réalités, le cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5) a collecté des données essentielles sur l'état et la répartition spatiale de la population. Ces informations constituent une base statistique indispensable pour orienter les politiques et stratégies de développement, en particulier dans le cadre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP). Pilier du développement économique et social du pays, la SCAPP vise à réduire les inégalités et à promouvoir une croissance inclusive. Grâce aux données du RGPH-5, les interventions pourront être adaptées aux spécificités régionales afin d'améliorer les conditions de vie des populations et de favoriser un développement équilibré.

Les caractéristiques des ménages et de leurs chefs constituent un élément clé pour évaluer les progrès vers les Objectifs de Développement Durable (ODD), en particulier en matière de réduction de la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie. L'analyse de la taille des ménages, de leur structure, ainsi que du profil socioéconomique des chefs des ménages permet d'orienter les politiques publiques en faveur d'un meilleur accès aux services essentiels tels que l'éducation, la santé, l'assainissement et les infrastructures de transport. Une meilleure compréhension de ces caractéristiques est indispensable pour concevoir des stratégies adaptées aux besoins des populations et promouvoir un développement plus inclusif.

Ce thème propose ainsi d'examiner en détail les caractéristiques des ménages et de leurs chefs en Mauritanie. Il mettra en évidence non seulement la composition et la taille des ménages, mais aussi les tendances récentes en matière de structure familiale et de conditions de vie. Conformément aux objectifs du cinquième Recensement, l'analyse des ménages et de leurs chefs visera à présenter :

- Le nombre total de ménages en 2023 ;
- L'évolution de la structure et de la composition des ménages mauritaniens ;
- La répartition géographique des ménages à travers le pays ;
- Le profil des chefs de ménage et leur répartition spatiale.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

CONTEXTE

La Mauritanie a réalisé son cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5) en 2023 après ceux de 1977, 1988, 2000 et 2013. Le RGPH-5 intègre de nombreuses innovations technologiques telles que la numérisation complète de la cartographie censitaire et du dénombrement incluant l'utilisation des tablettes pour la collecte des données géospatiales des ménages, des infrastructures et de l'habitat. Les nouvelles technologies apportent des niveaux de précision plus élevés et des possibilités de contrôles opérationnels plus efficaces permettant le suivi du processus de collecte des données en temps réel et en garantissant la qualité des informations recueillies.

Ainsi, la qualité des données issues du RGPH-5 s'inscrit dans le cadre des objectifs opérationnels du plan d'action quinquennal 2021-2025 de la Stratégie Nationale Décennale du Développement de la Statistique (SNDDS) 2021-2030. Ces données sont également déterminantes pour l'évaluation du plan d'action 2021-2025 de la Stratégie de Croissance Accélérée et de la Prospérité Partagée (SCAPP), du Programme du Président de la République « TAAHOUDATI » 2019-2024, ainsi que du Programme de Relance de l'Économie Nationale après COVID-19. Ce dernier vise à réunir les conditions nécessaires pour relancer l'économie nationale, avec une approche globale qui donne un rôle stratégique au secteur privé et permet la création de plus d'opportunités d'emploi, tout en favorisant une exploitation rationnelle des ressources naturelles dans les secteurs agricoles, halieutiques et d'élevage, à forte valeur ajoutée.

Sur le plan international, les résultats du RGPH 2023 permettent également le suivi de l'atteinte des Objectifs de Développement Durables (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

De manière plus spécifique, le RGPH 2023 est un outil privilégié pour : (i) le suivi des politiques de réduction de la pauvreté et des progrès réalisés en vue d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) ; (ii) l'établissement d'un système fiable d'informations statistiques, permettant de renseigner les indicateurs pertinents d'évaluation d'impacts des actions prises dans le cadre du Programme Prioritaire Élargi du Président de la République (ProPEP) ; (iii) l'actualisation des indicateurs structurels issus du dernier recensement, en tenant compte des mutations démographiques et socio-économiques survenues depuis le dernier RGPH de 2013 ; (iv) la planification, la gestion et l'évaluation de programmes portant sur des domaines variés tels que l'enseignement, l'emploi, la santé, l'urbanisation et l'habitat, la décentralisation, etc. ; (v) l'élaboration des cartes géoréférencées en tant qu'outils importants de la planification sectorielle et l'amélioration de la bonne gouvernance locale.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET PROFIL DES CHEFS DE MENAGES

1. Caractéristiques des Ménages

Les informations sur les caractéristiques sociodémographiques des ménages et du chef de ménage portent sur la répartition spatiale du ménage, la taille du ménage, la structure et la composition du ménage, le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage, l'âge du chef de ménage, le lien de parenté avec le chef de ménage, l'état matrimonial du chef de ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage, la situation d'activité du chef de ménage et le statut dans l'emploi du chef de ménage.

1.1. Définition des concepts

- **Un ménage** est défini comme un groupe d'individus vivant sous le même toit et partageant régulièrement leurs repas et leurs dépenses. On distingue le ménage ordinaire et le ménage collectif.

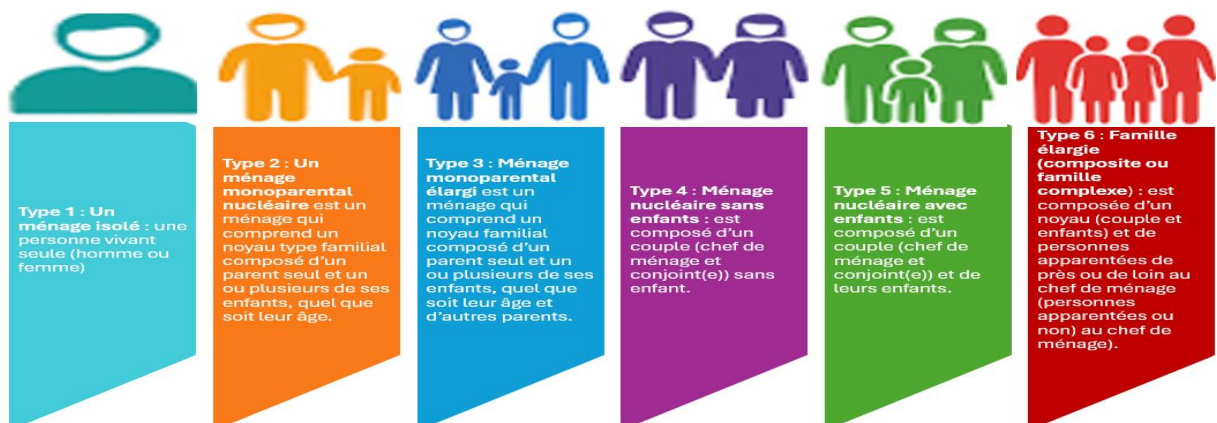
Le ménage ordinaire

-Définition: c'est un groupe de personne (ou une seule personne) apparenté ou non, vivant ensemble dans le même logement ou dans la même concession et satisfaisant ensemble leurs besoins économiques et sociaux essentiels (nourriture en particulier). Ils reconnaissent en général l'autorité de l'un des membres du groupe appelé chef de ménage. Ils habitent le plus souvent sous un même toit, dans la même cour ou la même concession.

Le ménage collectif

Définition: c'est un groupe de personnes qui n'ont généralement pas de lien de parenté mais qui vivent en commun dans un établissement pour des raisons de discipline, de voyage, de santé, d'études ou de travail.

- **Chef de ménage :** le concept de chef de ménage dépend du choix et du caractère consensuel du groupe autour d'une personne mais aussi de son omniprésence. Dans le cas où l'époux vit en dehors du foyer la plupart du temps, mais contribue régulièrement à l'entretien du ménage et de ce ménage seulement, le chef de ménage sera l'épouse vivant au domicile
- **Typologie des Ménages :** La typologie des ménages est fondée sur le lien de parenté entre ses membres. Dans notre analyse nous avons retenu six principaux types de ménages :



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

1.2. Structure et Composition des Ménages

1.2.1. Répartition des ménages par type, RGPH2023

La grande majorité des ménages (99,2 %) sont de type ordinaire, ce qui reflète la prédominance de la structure familiale classique. À l'inverse, les ménages collectifs ne représentent que 0,8 % de l'ensemble, confirmant leur caractère très minoritaire (voir Tableau 1).

Tableau 9. 1 : Evolution du nombre de ménages par type entre 2000 et 2023

Type de ménage	RGPH 2000			RGPH 2013			RGPH 2023		
	Nombre de ménages	%	Population	Nombre de ménages	%	Population	Nombre de ménages	%	Population
Ordinaire	426524	96,2	2413059	574872	99,9	3517944	834352	99,2	
Collectif	18053	3,8	95100	806	0,1	19424	6755	0,8	
Total	444 577	100	2 508 159	575678	100,0	3 537 368	841 108	100,0	4 927 532

Source : ANSADE, RGPH 2000-2023

Entre 2013 et 2023, le nombre de ménages a fortement augmenté, passant de 575 678 à 841 108, soit un taux de croissance annuel moyen de 4,6 %. Dans le même temps, la population est passée de 3,54 millions à 4,93 millions, correspondant à un taux annuel moyen de 3,1 %. On observe également une augmentation des ménages collectifs, passant de 0,1 % en 2013 à 0,8 % en 2023.

Entre 2000 et 2023, la population a quasiment doublé (+96 %), et le nombre de ménages a suivi une tendance similaire avec une augmentation de 89%. Cette croissance démographique est fortement tributaire de l'augmentation des ménages ordinaires, car les ménages collectifs ont baissé de plus de la moitié durant cette période et leur poids démographique est passé 3,8 % en 2000 à seulement 0,8 % en 2023.



+222 45 25 30 70

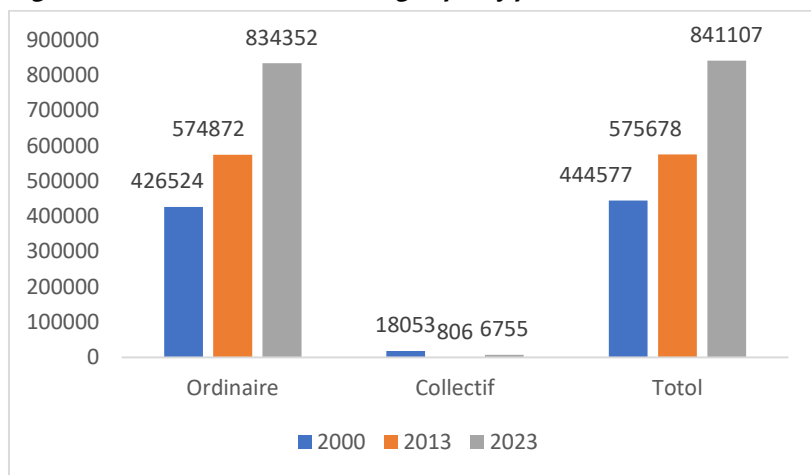


info@ansade.mr



www.ansade.mr

Figure 9. 1 : Evolution des ménages par type de 2000 à 2023



Source : ANSADE, RGPH 2000-2023

Plus particulièrement (figure 1), les ménages ordinaires enregistrent une croissance remarquable entre 2000 et 2013, avec une augmentation annuelle de 3,5 %, suivie d'une accélération entre 2013 et 2023, où la hausse atteint 46 % en seulement 10 ans.

S'agissant des ménages collectifs, leur nombre s'élevait à 18 053 en 2000, a fortement chuté pour atteindre seulement 806 ménages en 2013, soit une baisse spectaculaire sur cette période. Par la suite, une légère reprise est observée : en 2023, le nombre de ménages collectifs a atteint 6 755, affichant une forte croissance par rapport à 2013. Cette hausse est significative, bien que le niveau reste largement inférieur à celui de l'an 2000.

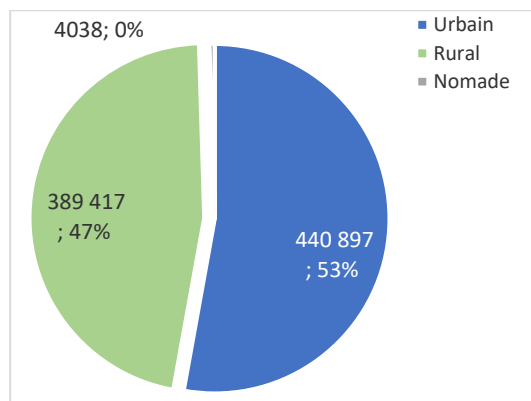
1.2.2. Répartition spatiale des ménages ordinaires

En 2023, plus de la moitié des ménages (52,8%) réside en milieu urbain et 46,7% en milieu rural. Cette urbanisation croissante reflète une dynamique de la population nationale marquée par l'exode rural, la concentration des opportunités économiques, éducatives et sanitaires dans les grandes villes. L'urbanisation représente ainsi un enjeu majeur pour le développement durable, la planification territoriale et l'accès équitable aux services de base.

Par ailleurs, les ménages nomades ne représentent que 0.5% des ménages, confirmant ainsi une tendance vers une sédentarisation de la population mauritanienne.



Figure 9. 2 : Répartition des ménages ordinaires selon milieu de résidence



Source : ANSADE, RGPH-2023

La concentration des ménages en milieu urbain est principalement observée dans la capitale et dans les wilayas du Nord. En effet, la répartition des ménages ordinaires par wilaya selon le milieu de résidence montre que Dakhlet Nouadhibou (95,3 %) et Tiris Zemmour (97,7 %) présentent une très forte concentration urbaine, probablement liée à l'importance économique dans les deux villes. En comparaison, l'Inchiri (79,0 %) et l'Adrar (59,5 %) connaissent aussi une urbanisation marquée, bien que la présence rurale y reste plus significative.

Les wilayas du Hodh Chargui (75,6 %), Hodh El Gharbi (76,4 %), Assaba (67,8 %), Gorgol (73,7 %), Brakna (73,1 %) et Trarza (70,9 %) sont majoritairement rurales. Ces zones concentrent un nombre important de ménages ruraux, notamment 89 832 dans le Hodh Chargui et 56 930 dans le Hodh El Gharbi, ce qui en fait des foyers démographiques majeurs en dehors des centres urbains.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Tableau 9. 2 : Répartition des ménages ordinaires par wilaya selon le milieu de résidence

Wilaya	Milieu						Effectif total de ménages Ordinaires
	Urbain		Rural		Nomade		
	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	
Hodh Chargui	23,2	27614	75,6	89832	1,2	1421	118867
Hodh El Gharbi	23,3	17323	76,4	56930	,3	244	74497
Assaba	31,9	25187	67,8	53591	,4	290	79068
Gorgol	26,1	15693	73,7	44334	,2	111	60138
Brakna	26,2	16674	73,1	46571	,8	483	63728
Trarza	28,3	17985	70,9	45049	,8	488	63522
Adrar	59,5	8226	39,2	5417	1,3	173	13816
Dakhlet Nouadhibou	95,3	31632	4,2	1398	,5	160	33191
Tagant	30,2	6388	68,5	14486	1,2	261	21135
Guidimakha	27,2	10730	72,1	28500	,7	290	39520
Tiris Zemmour	97,7	12331	1,7	216	,6	81	12627
Inchiri	79,0	3542	20,2	905	,8	36	4483
Nouakchott-Ouest	100,0	37576					37576
Nouakchott-Nord	100,0	110244					110244
Nouakchott-Sud	100,0	101939					101939
Total	53,1	443084	46,4	387230	,5	4038	834352

Source : ANSADE, RGPH-2023

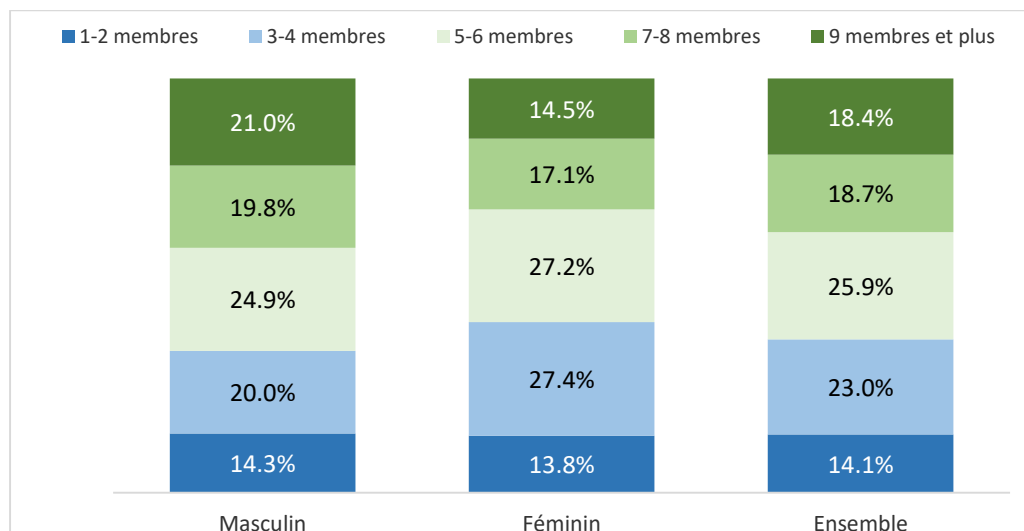
1.2.3. Composition des ménages : taille moyenne des ménages

Selon les résultats du RGPH-2023, la taille moyenne des ménages, à l'échelle nationale, est de 6,1 membres enregistrant une légère augmentation par rapport au précédent recensement (5,7 membres en 2013). Les ménages de taille moyenne (3 à 6 personnes) sont les plus fréquents, représentant 48,9 % des ménages (23 % pour les ménages de 3 à 4 personnes et 25,9 % pour ceux de 5 à 6 personnes).

Globalement, les ménages dirigés par des hommes sont de tailles plus grandes que ceux dirigés par des femmes. En effet, les ménages de taille moyenne (3 à 6 personnes) représentent plus de la moitié (54,6%) des ménages dirigés par des femmes contre 44,9% de ceux dirigés par des hommes.



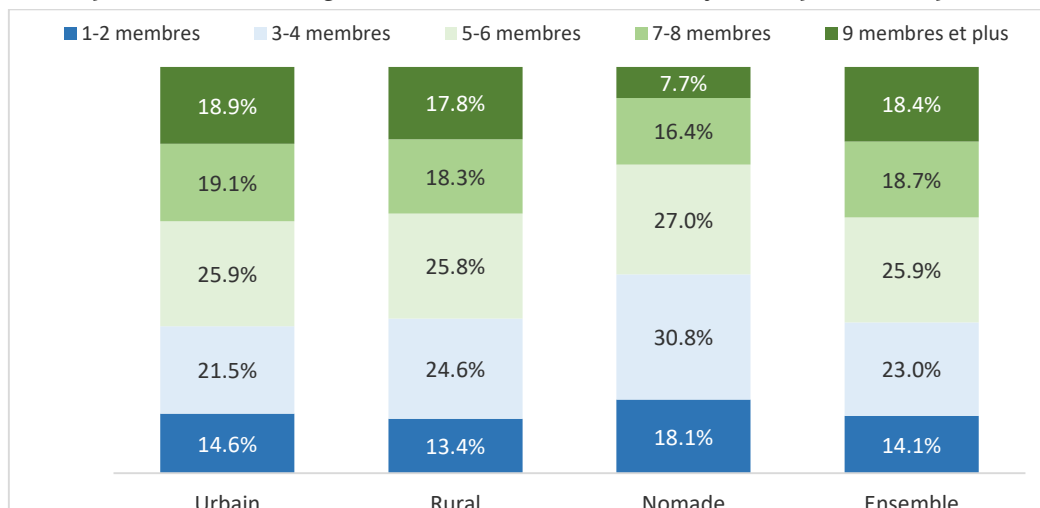
Figure 9. 3: Répartition des ménages ordinaires selon la taille moyenne (par classe) par sexe du CM



Source : ANSADE, RGPH-2023

Par ailleurs, de légères disparités sont constatées entre le milieu de résidence dans la composition des ménages. Même si les ménages de taille moyenne (3 à 6 personnes) représentent près de la moitié des ménages, leur proportion varie de 47,3% en milieu urbain 50,5% en milieu rural et 57,8% en milieu nomade. Les ménages de plus de 7 membres sont relativement plus présents en milieu urbain 38% qu'en milieu rural (36,1%) et en milieu nomade (24,1%).

Figure 9. 4 : Répartition des ménages ordinaires selon la taille moyenne (par classe) par milieu de résidence



Source : ANSADE, RGPH-2023

Au regard des wilayas de résidence, des disparités sont constatées sur la composition des ménages. En effet, les ménages de 9 personnes et plus sont les plus fréquents dans la wilaya de Guidimakha (40,2 %), suivie du Gorgol (31,1 %) et du Brakna (21,7 %). En revanche, les ménages de 1 à 2 personnes sont les plus nombreux dans Nouakchott-Ouest (22,3 %), Inchiri (20,9 %) et Dakhlett Nouadhibou (19,8 %). À l'inverse, cette catégorie est très faible dans le Guidimakha (8,1 %) et le Gorgol (9,4%), ce qui reflète une moindre prévalence des ménages monoparentaux ou isolés dans ces wilayas.



Tableau 9. 3 :Répartition des ménages ordinaires par wilaya selon la taille moyenne du ménage

Wilaya	Taille moyenne					Effectif de ménages
	1-2 membres	3-4 membres	5-6 membres	7-8 membres	9 membres et plus	
	%	%	%	%	%	
Hodh Chargui	13,8	27,9	27,9	18,0	12,3	118867
Hodh El Gharbi	13,3	25,4	27,7	18,9	14,7	74497
Assaba	11,1	24,3	27,8	19,9	16,9	79068
Gorgol	9,4	17,1	22,3	20,1	31,1	60138
Brakna	11,2	22,3	25,3	19,5	21,7	63728
Trarza	18,2	27,7	26,4	15,8	12,0	63522
Adrar	17,6	24,4	28,1	17,3	12,6	13816
Dakhlett Nouadhibou	19,8	21,1	24,4	18,2	16,6	33191
Tagant	13,1	25,7	28,1	19,8	13,2	21135
Guidimakha	8,1	14,8	18,7	18,2	40,2	39520
Tiris Zemmour	16,3	22,9	27,4	18,5	14,9	12627
Inchiri	20,9	23,5	27,2	16,8	11,6	4483
Nouakchott-Ouest	22,3	22,3	23,2	16,0	16,2	37576
Nouakchott-Nord	15,5	22,9	26,8	19,0	15,9	110244
Nouakchott-Sud	14,4	19,0	24,9	20,0	21,7	101939
Total	14,1	23,0	25,9	18,7	18,4	834352

Source : ANSADE, RGPH-2023

1.2.4. Composition des ménages : dépendance économique

L'analyse de la composition des ménages selon le nombre d'actif occupés indique qu'à l'échelle nationale, près de la moitié des ménages (48,9%) ne comptent aucun membre en emploi. Ce constat est particulièrement marqué en milieu rural avec près de six ménages sur dix (59%) qui ne compte aucun membre en emploi contre 40,5% des ceux urbains et 14,4% des ménages nomades. Ces ménages qui ne comptent aucun membre en emploi, notamment en milieu rural sont confrontés à une vulnérabilité économique importante, du fait qu'ils dépendent principalement de transferts et dans une moindre mesure de revenu de la propriété. Cette situation accentue la dépendance à la solidarité familiale ou à l'aide publique, souvent insuffisante.

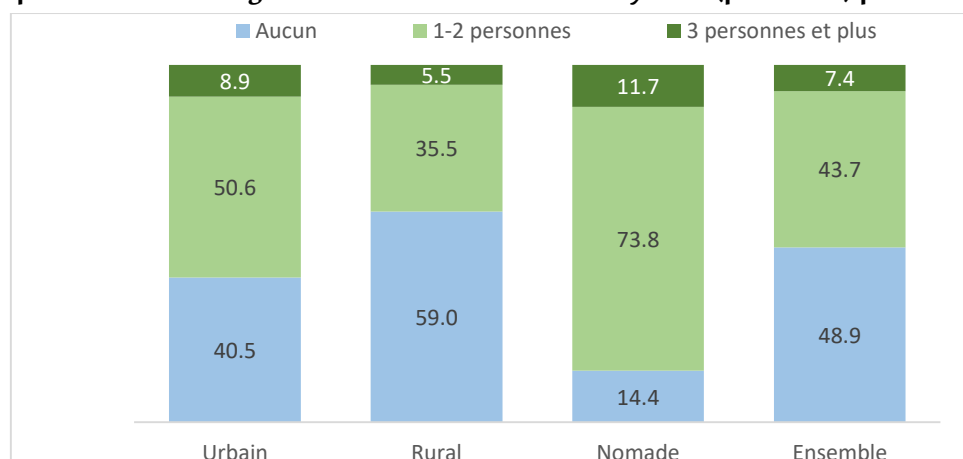
Suivant le milieu de résidence, l'analyse de la composition des ménages selon le nombre de personnes en emploi montre que la dépendance économique est exacerbée en milieu rural. En effet :



- Près de quatre ménages sur dix en milieu rural comptent au moins une personne en emploi, qui travaille en contrepartie d'une rémunération. La quasi-majorité de ces derniers compte entre 1 et 2 membres.
- En milieu urbain, près de six ménages sur dix ont comptent au moins un membre en emploi.
- Plus de huit ménages nomades sur dix comptent au moins une personne en emploi. Ce résultat s'explique par le fait que la pratique de l'élevage implique la participation active de la majorité des membres du ménage, y compris les jeunes et les femmes, dans les tâches productives.

Par ailleurs, plus la taille du ménage augmente, plus la probabilité d'avoir au moins un actif occupé croît. En effet, les grands ménages (9 personnes et plus) ont 42,1 % de foyers sans actif (contre 75,7 % pour les plus petits). Dans ces grands ménages, 13,5 % ont 2 actifs, 7,4 % ont 3 actifs, et 4,1 % ont 6 actifs ou plus, ce qui montre une meilleure répartition du travail dans les familles élargies.

Figure 9. 5 : Répartition des ménages ordinaires selon la taille moyenne (par classe) par milieu de résidence



Source : ANSADE, RGPH-2023

1.2.5. Typologie des ménages

L'analyse de la typologie des ménages selon leur structure familiale permet de mieux comprendre les dynamiques sociales et économiques.

En 2023, la structure des ménages révèle une prédominance des ménages nucléaires avec enfants (33,4 %) et des familles élargies ou complexes (29,4 %). Cette double dominance illustre à la fois le poids des modèles familiaux traditionnels, fondés sur la cohabitation intergénérationnelle et élargie, et une transition progressive vers des structures nucléaires, notamment dans les zones urbaines.

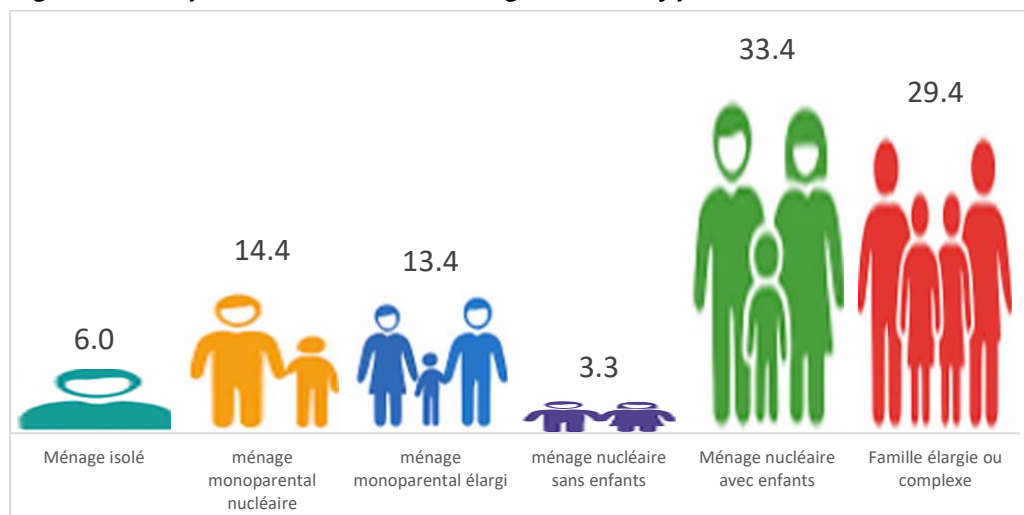
Les ménages monoparentaux, qu'ils soient nucléaires (14,4 %) ou élargis (13,4 %), représentent ensemble près de 28 % des ménages. Ce niveau relativement élevé peut refléter plusieurs dynamiques : la migration masculine temporaire, les



séparations conjugales, ou encore les décès de conjoints. Il souligne également la charge accrue portée par certains parents seuls, souvent des femmes, en matière de soins, d'éducation et de revenu.

Les ménages isolés, qui sont souvent associés aux jeunes célibataires vivant en milieu urbain, représentent 6 %. Les ménages nucléaires sans enfants ne représentent que 3,3 %, ce qui peut s'expliquer par la structure démographique jeune du pays, les normes sociales valorisant la fécondité et les regroupements familiaux intergénérationnels.

Figure 9. 6 : Répartition (en %) des ménages selon le type



Source : ANSADE, RGP-2023

L'analyse selon le sexe du chef de ménage indique que les ménages dirigés par des hommes sont majoritairement représentés par des ménages nucléaires avec enfants (45,7%) et des familles élargies ou complexes (37,2%). En revanche, les ménages dirigés par des femmes sont majoritairement de types monoparentaux nucléaires (31,4%) et monoparentaux élargis (28,8%). Ces résultats sont en phase avec le statut matrimonial des femmes chefs de ménages qui sont majoritairement divorcées ou veuves. Les ménages isolés sont plus fréquents parmi ceux dirigés par des hommes (6,9% contre 4,7% chez les femmes).



+222 45 25 30 70

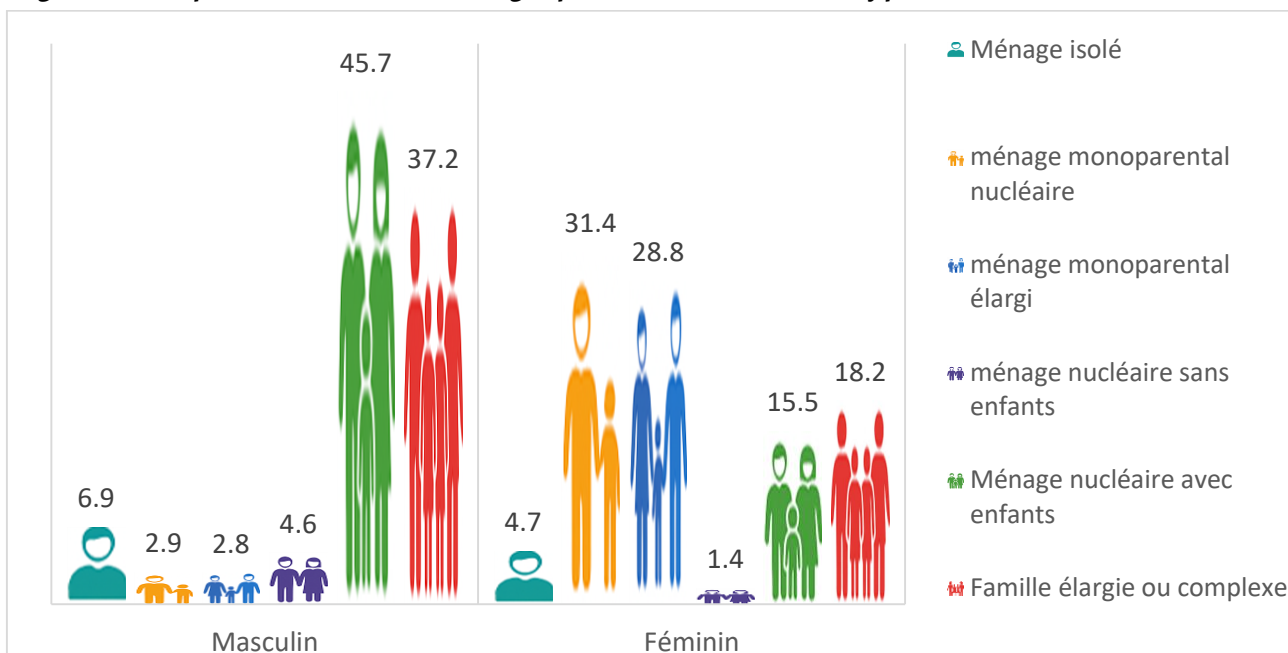


info@ansade.mr



www.ansade.mr

Figure 9. 7 : Répartition (en %) des ménages par sexe du chef selon le type, RGPH2023



Source : ANSADE, RGPH-2023

En milieu urbain, la majorité des ménages se compose de familles nucléaires avec enfants (30,5%) et de familles élargies ou complexes (32,8%). Les ménages monoparentaux nucléaires et monoparentaux élargis représentent respectivement 11,9% et 14,7%. En milieu rural, la proportion de ménages nucléaires avec enfants (36,6%) est plus élevée, suivie des ménages élargis ou complexes (25,6%) et des ménages monoparentaux nucléaires (17,4%).

En milieu nomade, la majorité des ménages sont des ménages nucléaires avec enfants (52,2%), suivis de familles élargies ou complexes (26,1%). Globalement, les ménages nucléaires avec enfants dominent dans toutes les catégories de milieu, représentant 33,4% des ménages à l'échelle nationale, mais on observe des variations selon les contextes urbains, ruraux et nomades.

Tableau 9. 4: Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence selon composition du ménage

	Ménage isolé	ménage monoparental nucléaire	ménage monoparental élargi	ménage nucléaire sans enfants	Ménage nucléaire avec enfants	Famille élargie ou complexe
Urbain	7,2	11,9	14,7	2,9	30,5	32,8
Rural	4,7	17,4	12,0	3,8	36,6	25,6
Nomade	4,7	6,7	4,8	5,5	52,2	26,1
Ensemble	6,0	14,4	13,4	3,3	33,4	29,4

Source : ANSADE, RGPH-2023

Dans toutes les wilayas, les ménages nucléaires avec enfants sont majoritaires, avec des proportions variant de 28,8% à 39,8%. Les familles élargies ou complexes représentent également une part importante, notamment dans des wilayas



comme Dakhlet Nouadhibou (41,0%) et Guidimakha (40,2%). Les ménages monoparentaux nucléaires et monoparentaux élargis varient entre 6,6% et 19,8% Par exemple, Hodh Chargui et Assaba se distinguent par des taux plus élevés de ménages monoparentaux nucléaires (18,7% et 19,8% respectivement..),), tandis que les ménages isolés constituent une faible proportion, allant de 2,9% à 10,8%.

En revanche, Dakhlet Nouadhibou affiche un taux plus élevé de familles élargies ou complexes. Cette répartition montre des différences régionales marquées, mais les ménages nucléaires avec enfants et les familles élargies restent les structures les plus répandues dans l'ensemble du pays.

Tableau 9. 5: Répartition (en %) des ménages par wilaya selon composition du ménage, RGPH2023

Wilaya	Ménage isolé	Ménage monoparental nucléaire	Ménage monoparental élargi	Ménage nucléaire sans enfants	Ménage nucléaire avec enfants	Famille élargie ou complexe
Hodh Chargui	4,4	18,7	12,3	4,1	38,0	22,5
Hodh El Gharbi	4,5	16,2	12,0	3,9	37,9	25,5
Assaba	3,7	19,8	16,1	2,5	32,8	25,1
Gorgol	3,7	15,2	14,3	2,4	32,0	32,4
Brakna	4,0	16,7	15,1	2,8	33,3	28,1
Trarza	7,3	18,4	12,7	4,4	32,9	24,3
Adrar	8,4	10,9	15,5	3,8	32,8	28,7
Dakhlet Nouadhibou	10,8	6,6	9,7	3,1	28,8	41,0
Tagant	4,7	16,3	12,5	3,2	39,8	23,4
Guidimakha	2,9	8,4	11,3	2,9	34,2	40,2
Tiris Zemmour	8,0	6,6	11,5	3,4	31,7	38,6
Inchiri	10,8	9,7	12,1	3,5	29,3	34,5
Nouakchott-Ouest	11,9	8,5	11,3	4,2	27,1	37,0
Nouakchott-Nord	7,7	12,7	14,0	3,1	32,2	30,3
Nouakchott-Sud	7,6	9,8	14,5	2,9	30,6	34,5
Total	6,0	14,4	13,4	3,3	33,4	29,4



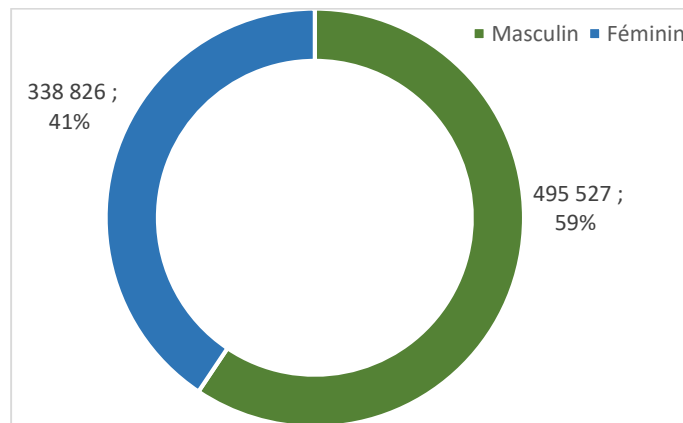
2. Profil des Chefs de Ménage

2.1. Profil Démographique

2.1.1. Répartition des ménages par sexe des chefs

La figure ci-dessous présente la répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage d'après les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2023.

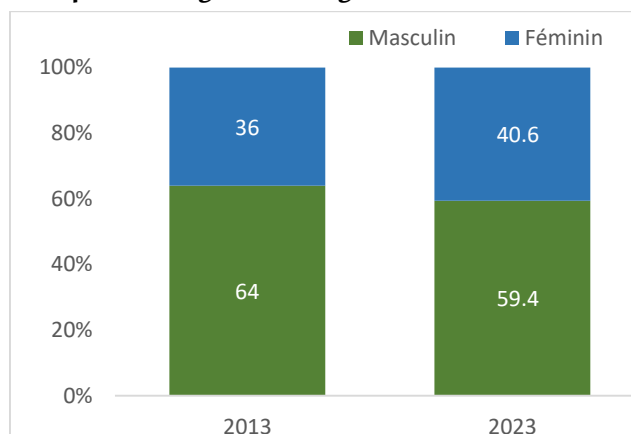
Figure 9. 8 : Répartition des ménages par sexe du chef de ménage



Source : ANSADE, RGPH-2023

La majorité des ménages sont dirigés par des hommes (59,4 %), ce qui reflète une tendance courante dans de nombreuses sociétés où les hommes occupent plus fréquemment ce rôle. Les femmes représentent 40,6 % des chefs de ménage, un chiffre relativement élevé qui peut indiquer une évolution des structures familiales, une augmentation du nombre de femmes assumant seules la responsabilité du foyer. Ce constat est en phase avec l'évolution de la proportion de femmes chefs de ménages qui a enregistré une augmentation passant de 36% en 2013 à 40,6 % en 2023.

Figure 9. 9 : Evolution du pourcentage de ménage selon le sexe du chef de ménage par année



Source : ANSADE, RGPH-2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

La prédominance des hommes chefs de ménage est observée dans la majorité des wilayas, notamment dans des régions comme Dakhlet Nouadhibou (77,2%), Tiris Zemmour (76,6%) et Adrar (63,8%). Cependant, certaines wilayas, telles que Assaba (52% de femmes) et Gorgol (43,7% de femmes), présentent une plus grande proportion de femmes chefs de ménage, ce qui pourrait refléter des dynamiques spécifiques à ces régions. En général, la répartition varie selon les régions, avec une tendance à la prédominance masculine dans la plupart des zones, mais des exceptions où les femmes jouent un rôle plus important dans la gestion des ménages.

Tableau 9. 6 : Répartition des ménages ordinaires selon la wilaya de résidence et le sexe du chef de ménage

Wilaya	Sexe du chef de ménage		Effectif total
	Masculin	Féminin	
Hodh Chargui	53,4	46,6	118867
Hodh El Gharbi	59,0	41,0	74497
Assaba	48,0	52,0	79068
Gorgol	56,3	43,7	60138
Brakna	53,7	46,3	63728
Trarza	52,8	47,2	63522
Adrar	63,8	36,2	13816
Dakhlet Nouadhibou	77,2	22,8	33190
Tagant	58,7	41,3	21135
Guidimakha	72,8	27,2	39520
Tiris Zemmour	76,6	23,4	12627
Inchiri	70,9	29,1	4483
Nouakchott-Ouest	72,1	27,9	37576
Nouakchott-Nord	60,4	39,6	110244
Nouakchott-Sud	65,0	35,0	101939

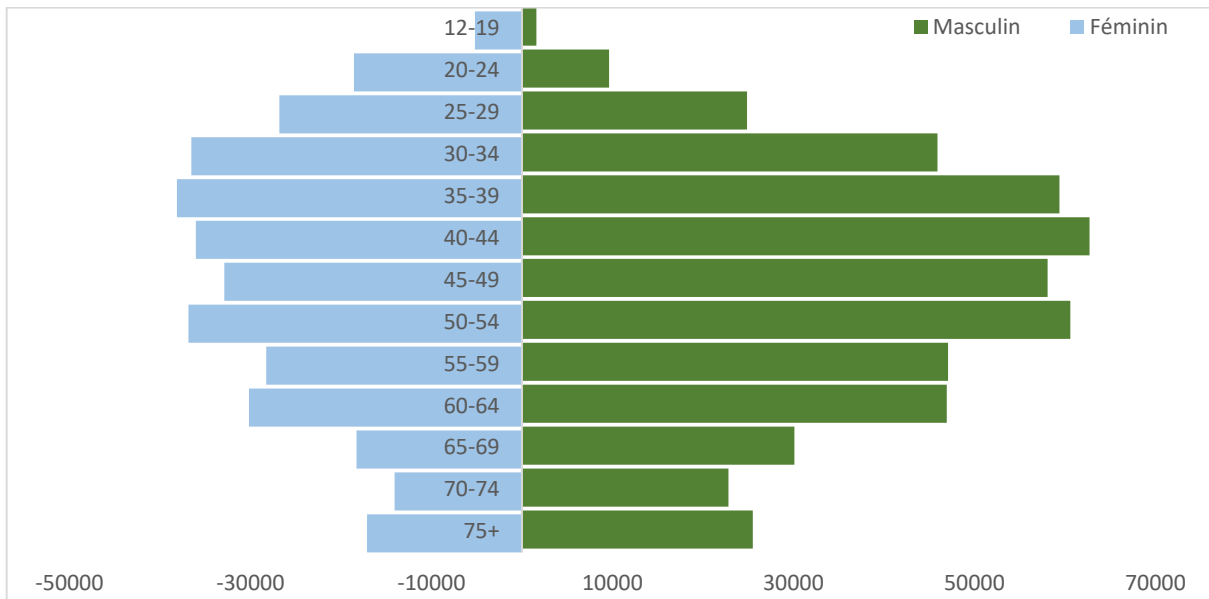
Source : ANSADE, RGPH-2023

2.1.2. Répartition des ménages par sexe des chefs

Plus de la moitié des chefs de ménages sont dans la tranche d'âge intermédiaires, notamment 35-44 ans (23,5 %) et 45-54 ans (22,6 %). Chez les hommes, cette tendance est encore plus marquée dans les groupes 35-44 ans (24,7 %) et 45-54 ans (24,0 %), tandis que la part des jeunes (≤ 34 ans) est plus faible (16,6 %). À l'inverse, les femmes sont davantage représentées dans la tranche des moins de 34 ans (25,7 %).



Figure 9. 10 : Répartition des chefs de ménage selon l'âge et le sexe

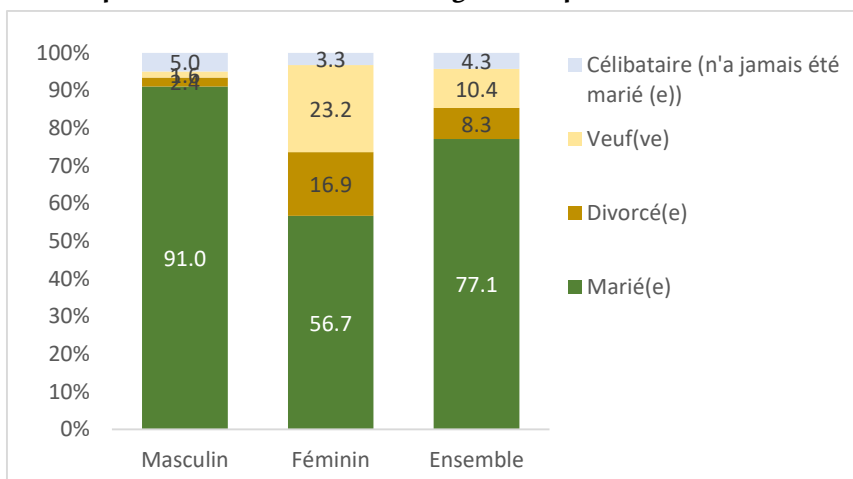


Source : ANSADE, RGPH-2023

2.2. Répartition des chefs des ménages selon l'état matrimonial

Les chefs de ménage sont majoritairement mariés (77,1%). Toutefois des disparités sont observées au regard de leur sexe. En effet, si 91% des hommes chefs de ménages sont mariés seulement 56,7% des femmes sont dans l'union du mariage. Environ quatre femmes chefs de ménages sur dix sont dans des familles monoparentales (en étant veuves (23,2 %) ou divorcées (16,9 %)), tandis que ces taux sont nettement plus faibles chez les hommes, avec seulement 2,4 % de divorcés et 1,6 % de veufs.

Figure 9. 11 : Répartition des chefs des ménages en % par sexe selon l'état matrimonial



Source : ANSADE, RGPH-2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr

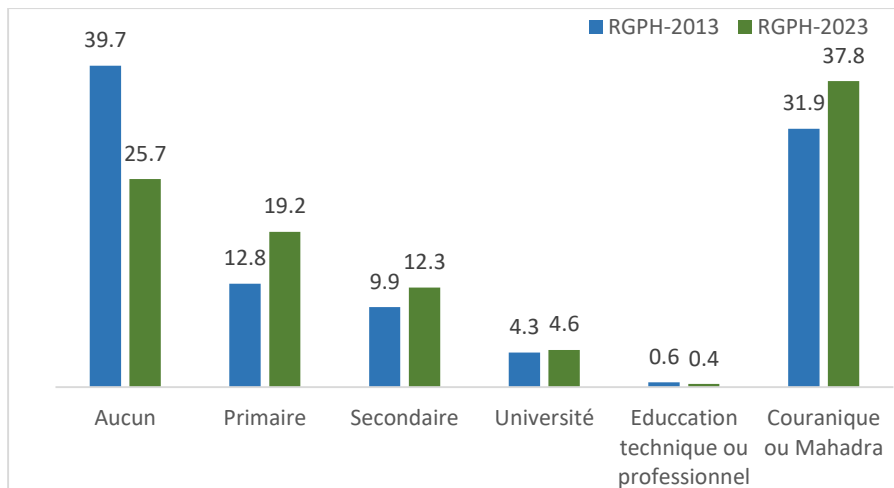


www.ansade.mr

2.3. Répartition des chefs de ménages selon le niveau d'instruction

Globalement, une amélioration est observée sur le niveau d'instruction des chefs de ménage à travers : (i) une réduction du pourcentage de chefs de ménage sans éducation, qui est passé de 39,7% en 2013 à 25,7 % en 2023 ; (ii) une amélioration de la proportion des chefs de ménage ayant suivi l'enseignement général qui est passé de 27,6% en 2013 à 36,5% en 2023.

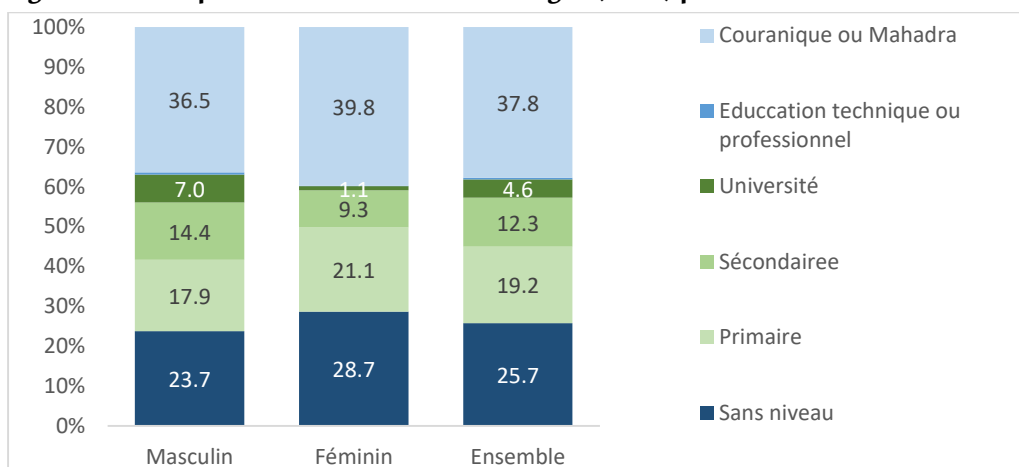
Figure 9. 12 : Evolution et répartition des chefs des ménages en % par sexe selon le niveau d'instruction



Source : ANSADE, RGPH-2023

Des disparités sont encore observées sur le niveau d'instruction des chefs de ménages selon le sexe. En effet, les chefs de ménages sans aucun niveau d'instruction ou ayant suivi uniquement l'enseignement traditionnel sont proportionnellement plus élevés au sein des femmes. La proportion de chefs de ménages ayant suivi l'enseignement général est de 39,3% au sein des hommes contre 31,5% chez les femmes. La proportion de de chefs de ménages hommes ayant atteint le niveau universitaire est six fois plus élevé chez les hommes.

Figure 9. 13 : Répartition des chefs des ménages (en %) par sexe selon le niveau d'instruction



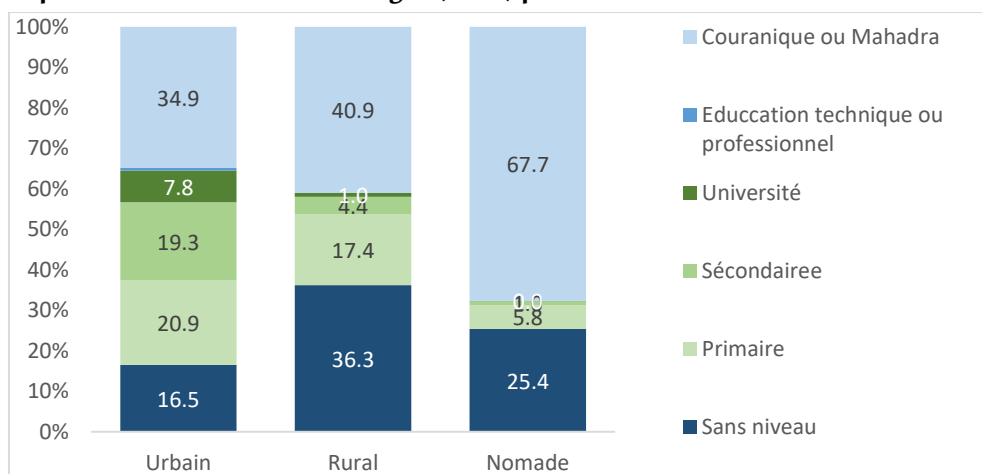
Source : ANSADE, RGPH-2023



L'analyse du niveau d'instruction des chefs de ménage selon le milieu de résidence révèle des disparités importantes et un niveau d'accès à l'éducation formelle faible dans les zones rurales et surtout nomades. En effet, en milieu urbain, les chefs de ménage présentent globalement un niveau d'instruction plus élevé : près de 20 % ont atteint le secondaire, 7,8 % ont fait des études universitaires, et seulement 16,5 % sont sans instruction. L'éducation coranique (Mahadra) y reste également significative, concernant 34,9 % des chefs de ménage.

En revanche, en milieu rural, le niveau d'instruction est nettement plus faible : 36,3 % des chefs de ménage sont sans niveau, seuls 4,4 % ont atteint le secondaire et 1 % l'université. L'éducation coranique y est dominante (40,9 %), traduisant un recours plus marqué à l'enseignement traditionnel. Cette tendance s'accroît encore davantage en milieu nomade, où moins de 7% des chefs de ménages ont suivi l'enseignement général. À l'inverse, plus des deux tiers (67,7 %) ont bénéficié d'un enseignement coranique, confirmant la prépondérance du modèle éducatif religieux dans ce milieu.

Figure 9. 14 : Répartition des chefs des ménages (en %) par milieu de résidence selon le niveau d'instruction



Source : ANSADE, RGPH-2023

Par ailleurs, l'analyse du niveau d'instruction des chefs de ménage par wilaya fait apparaître de fortes disparités régionales.

- Les wilayas de Nouakchott (Nord, Sud et Ouest), Dakhlet Nouadhibou, Tiris Zemmour, Inchiri et Adrar se distinguent par un niveau d'instruction élevé. Ces zones, principalement urbaines disposent de meilleures infrastructures éducatives, enregistrent des proportions importantes de chefs de ménage ayant atteint le secondaire (plus de 20 % dans plusieurs cas) et l'université (jusqu'à 23 % à Nouakchott-Ouest), avec des taux très faibles de personnes sans niveau.
- À l'opposé, les wilayas de Hodh Ech Chargui, Hodh El Gharbi et Guidimakha présentent les plus faibles niveaux d'instruction formelle. Plus de 30 % à 50 % des chefs de ménage y sont sans instruction, et les taux d'accès au secondaire et à l'université y sont très faibles, inférieurs à 5 % dans la plupart des cas. Ces régions sont également



marquées par une forte prévalence de l'enseignement coranique, qui concerne près de la moitié des chefs de ménage dans certaines wilayas.

- Les wilayas du Brakna, Trarza, Tagant, Gorgol et Assaba présentent un profil mixte, combinant un recours important à l'enseignement coranique avec une progression plus modeste de l'instruction formelle, notamment au niveau secondaire.

Ces résultats mettent en évidence l'importance de renforcer l'accès à une éducation formelle de qualité dans les wilayas les plus en retard, tout en valorisant et intégrant l'enseignement coranique dans une approche éducative globale et inclusive.

Tableau 9. 7 : Répartition des chefs de ménages selon le niveau d'instruction et la wilaya de résidence

	Niveau d'instruction du chef de ménage				
	Sans niveau	Primaire	Secondaire	Université	Coranique ou Mahadra
Hodh Chargui	31,3	15,7	3,8	,8	48,4
Hodh El Gharbi	38,9	14,7	4,8	1,2	40,4
Assaba	31,6	19,1	5,8	1,3	42,0
Gorgol	40,6	18,8	6,2	1,3	33,0
Brakna	26,1	18,9	8,3	1,8	44,7
Trarza	21,3	17,6	11,4	3,1	46,4
Adrar	9,7	27,9	18,8	4,0	39,4
Dakhlet Nouadhibou	9,9	25,4	28,1	7,7	27,8
Tagant	22,5	24,2	8,8	2,9	41,6
Guidimakha	51,2	17,8	6,3	1,2	23,4
Tiris Zemmour	9,9	23,3	33,3	6,7	23,6
Inchiri	11,2	24,5	24,7	6,9	32,3
Nouakchott-Ouest	14,0	15,6	21,4	23,1	24,6
Nouakchott-Nord	15,0	21,0	20,7	9,2	33,6
Nouakchott-Sud	15,4	22,8	20,8	7,5	32,9
Total	25,7	19,2	12,3	4,6	37,8

Source : ANSADE, RGPH-2023



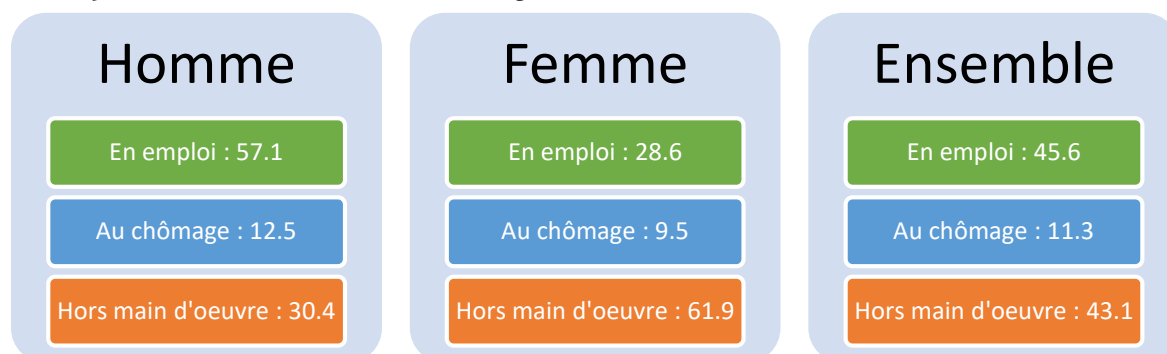
2.4. Répartition des chefs de ménage selon la situation dans l'activité et le sexe du chef de ménage

2.4.1. Statut d'emploi des chefs de ménage

L'analyse de la participation au marché du travail, indique 45,6% des chefs de ménages sont en emploi (c'est-à-dire, participe à la production de biens et de services marchands contre une rémunération), tandis que 11,3 % sont au chômage (sans emploi, à la recherche d'un emploi et sont disponibles à l'occuper dans un délai d'un mois) et 43,1% sont hors main d'œuvre.

En analysant par genre, on observe que le taux d'emploi est significativement plus important chez les hommes chefs de ménage : plus de la moitié des hommes (57,1%) occupent un emploi contre seulement 28,6% des femmes. Le taux de chômage est relativement proche entre hommes (12,5%) et femmes (9,5 %). L'analyse de la population hors main d'œuvre révèle un déséquilibre majeur : Plus de six femmes chefs de ménages sur dix (61,9%) sont hors main d'œuvre contre 30,4 % des hommes. La faible contribution des femmes chefs de ménages au marché du travail s'expliquent par différents facteurs : socio-culturels, responsabilités familiales, niveau d'instruction, manque d'opportunités adaptées, etc.

Figure 9. 15 : Répartition (en %) des chefs de ménage selon la situation dans l'activité et le sexe du chef de ménage



Suivant le milieu de résidence, les résultats du RGPH5 indiquent que le taux d'emploi est particulièrement élevé chez les nomades, atteignant 79,6 %, contre 48,5 % en milieu urbain et 42 % en milieu rural. Cette forte proportion chez les nomades s'explique par une forte implication dans des activités des membres du ménages dans l'élevage.

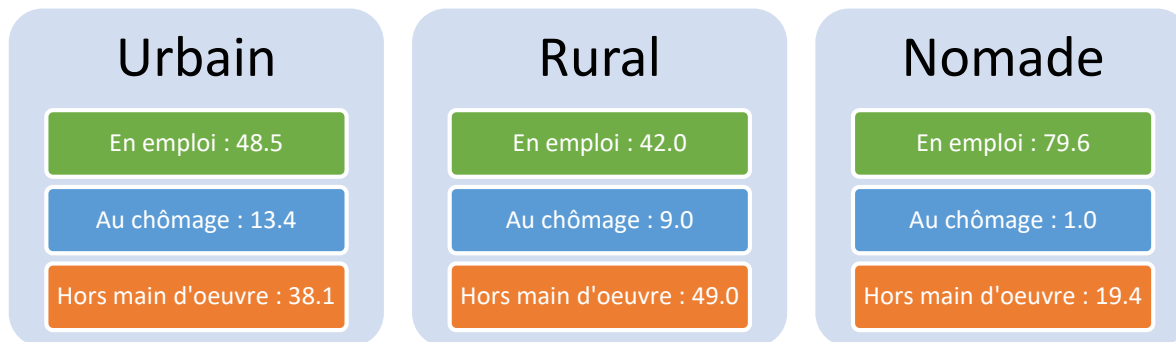
La part des chefs de ménage hors main-d'œuvre est plus importante en milieu rural (49,0 %), suivie du milieu urbain (38,1 %) et est très faible en milieu nomade (19,4 %). Ce résultat traduit une faible contribution des chefs de ménage ruraux dans la création de la richesse.

Le taux de chômage est quant à lui beaucoup plus élevé en milieu urbain (13,4 %) qu'en milieu rural (9,0 %) et surtout nomade (1,0 %). Le niveau élevé du chômage en milieu urbain s'explique par plusieurs facteurs : le poids de la population



en âge de travailler (jeune et instruite), le niveau d'exigence en matière d'emploi (postes plus stables, mieux rémunérés et correspondant à leur niveau de qualification, etc.).

Figure 9. 16 : Répartition (en %) des chefs de ménage selon la situation dans l'activité et le sexe du chef de ménage

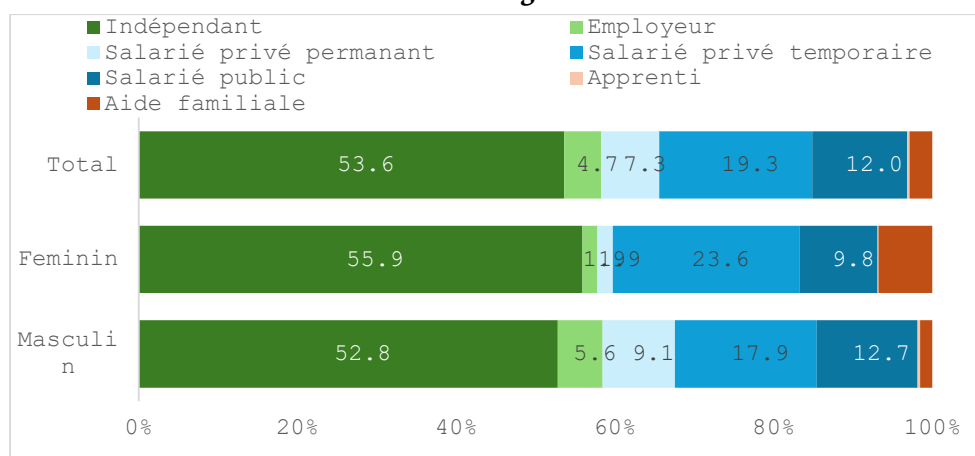


2.4.2. Répartition des chefs de ménage selon catégorie socioprofessionnelle

Les chefs de ménages en emploi sont majoritairement dans la catégorie des travailleurs indépendants (53,6 %). Cette forme d'emploi concerne une proportion relativement similaire entre les hommes (52,8 %) et les femmes (55,9 %), ce qui témoigne de la prédominance des travailleurs pour compte propre et de l'auto-emploi, notamment dans le petit commerce, les services, le secteur primaire, etc.

Les personnes en emploi dans le secteur public représentent 12% (12,7 % pour les hommes et 9,8 % pour les femmes). Les disparités entre sexes parmi les salariés montrent que les hommes accèdent davantage à des emplois stables, avec 39,7% des hommes qui occupent des emplois salariés contre 35,3 % des femmes, dont 23,6% occupent des emplois salariés temporaires.

Figure 9. 17 : Répartition (en %) des chefs de ménage selon la catégorie socioprofessionnelle et le sexe du chef de ménage



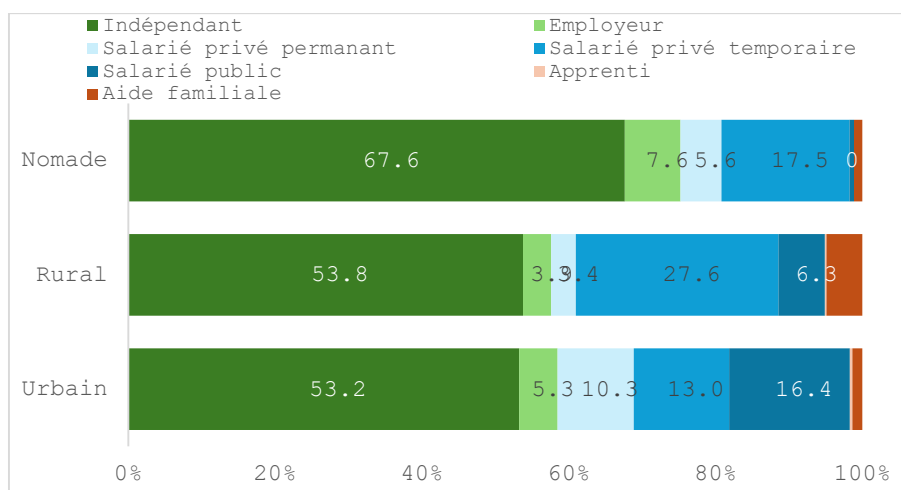
Source : ANSADE, RGPB-2023

L'analyse par milieu de résidence révèle d'importantes différences dans la répartition des statuts professionnels des chefs de ménage occupés. Dans les trois milieux, le travail indépendant domine, représentant environ 53 % en urbain et rural, et atteignant 67,6 % chez les nomades, en phase avec le pratique de l'élevage et des activités traditionnelles qui y sont dominants.

En milieu urbain, la proportion de chefs de ménage occupant des emplois permanents (public (16,4 %) et salariés privé permanent (10,3 %)) est plus importante que dans les autres milieux, indiquant une insertion plus forte dans l'économie formelle. Le salariat temporaire (13 %) et les employeurs (5,3 %) traduisent aussi une certaine dynamique du marché du travail urbain.

En milieu rural, les chefs de ménages occupant des emplois salariés temporaires représentent plus du quart (27,6 %) des travailleurs, largement supérieur aux autres milieux, reflétant la nature saisonnière des activités agricoles. Le salariat permanent (3,4 %) et public (6,3 %) restent faibles, tout comme la part des employeurs. L'aide familiale (4,9 %) y est plus fréquente, surtout chez les femmes.

Figure 9. 18 : Répartition (en %) des chefs de ménage selon la catégorie socioprofessionnelle et le milieu de résidence



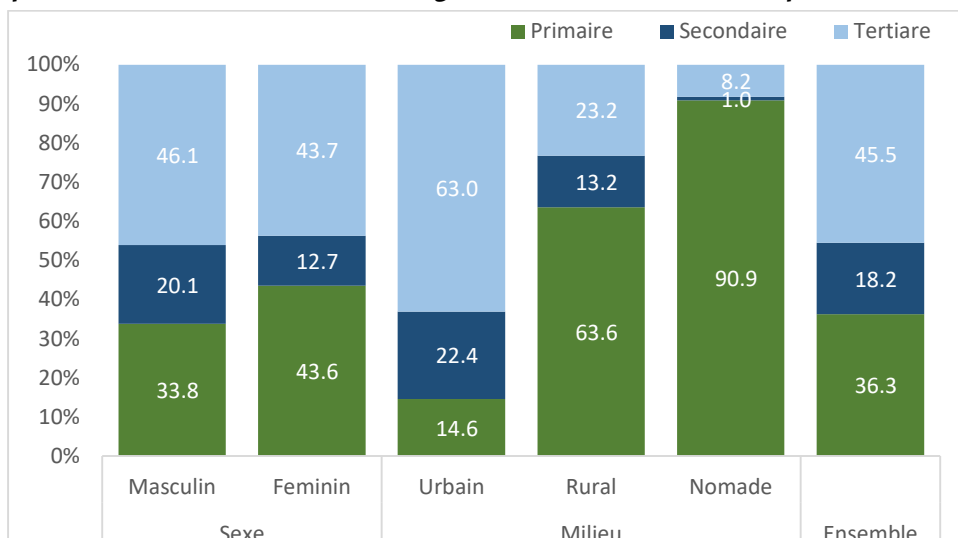
Source : ANSADE, RGPH-2023

2.4.3. Répartition des chefs de ménage selon la branche d'activité

Globalement, les activités du secteur primaire à savoir l'agriculture, l'élevage, la sylviculture et la pêche occupent plus tiers des personnes en emploi (36,3%). L'analyse de la répartition des chefs de ménages en emploi, selon le sexe et la branche d'activité montre les femmes sont proportionnellement plus nombreuses dans le secteur primaire (43,6 %) que les hommes (33,8 %), indiquant une forte implication des femmes chefs de ménages dans les activités agricoles, notamment en milieu rural. Suivant le milieu de résidence, les activités du secteur primaire occupent majoritairement les chefs de ménages nomades (90,9%) et ruraux (63,6%).



Figure 9. 19 : Répartition (en %) des chefs de ménage selon le secteur d'activité par sexe et milieu de résidence



Source : ANSADE, RGPH-2023

Le secteur secondaire, composé des activités industrielles, du BTP, de la transformation occupent 18,2% des personnes en emploi, au niveau national. Les hommes sont davantage représentés dans ce secteur (20,1 % contre 12,7 %), ce qui reflète leur prédominance dans les métiers liés à la construction, l'artisanat ou l'industrie. Les emplois du secteurs secondaires sont plus présents en milieu urbain (avec 22,4% des emplois).

Le secteur tertiaire reste le principal pourvoyeur d'emplois avec 45,5% des chefs de ménages en emploi. Dominé par le commerce et les services (transport, éducation, santé, restauration, hébergement, etc.), ce secteur occupe 46,1% des chefs de ménages hommes et 43,7 % des femmes. Près de deux tiers (63,6%) des chefs de ménages en emploi résidant en milieu urbain travaillent dans des activités du secteur tertiaire : commerce (28,7%), autres industries manufacturières (7,5%), construction (7%), enseignement (6,7%), transports (5,3%), etc.



Tableau 9. 8 : Répartition (en %) des chefs de ménage selon le secteur d'activité par sexe et milieu de résidence

	Sexe		Milieu			Ensemble
	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	Nomade	
Agriculture	14.9%	17.2%	5.1%	29.3%	.4%	15.4%
Elevage et chasse	13.9%	21.1%	4.2%	29.3%	89.9%	15.7%
Sylviculture, exploitation forestière et cueillette	.5%	.2%	.3%	.5%	.0%	.4%
Pêche, pisciculture et aquaculture	4.6%	5.1%	5.0%	4.5%	.5%	4.8%
Produits de l'activités extractives	4.2%	.2%	3.3%	3.1%	.4%	3.2%
Fabrication de produits agro-alimentaires et a base de tabac	2.8%	3.7%	3.7%	2.1%	.1%	3.0%
Autres industries manufacturières	5.6%	3.3%	7.5%	1.9%	0.0%	5.0%
Production et distribution d'électricité et de gaz	.3%	.0%	.3%	.1%	0.0%	.2%
Distribution d'eau, assainissement et traitement des déchets	.5%	.2%	.5%	.2%	.1%	.4%
Construction	6.8%	5.4%	7.0%	5.8%	.4%	6.4%
Commerce	19.6%	32.3%	28.7%	15.3%	7.8%	22.8%
Transports	4.9%	.2%	5.3%	1.7%	.2%	3.7%
Hébergement et restauration	.4%	1.1%	.9%	.2%	0.0%	.6%
Information et communication	1.1%	.4%	1.5%	.2%	0.0%	.9%
Activités financières et d'assurance	.9%	.4%	1.2%	.1%	0.0%	.7%
Activités immobilières	.3%	.1%	.4%	.0%	0.0%	.2%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1.2%	.4%	1.6%	.2%	0.0%	1.0%
Services de soutien et de bureau	2.9%	.8%	3.9%	.5%	0.0%	2.4%
Activités d'administration publique	3.0%	.4%	3.9%	.4%	0.0%	2.3%
Enseignement	5.4%	3.2%	6.7%	2.6%	.1%	4.9%



Activités pour la santé humaine, action sociale	1.0%	1.1%	1.6%	.4%	0.0%	1.1%
Activités artistiques de spectacle et récréatives	.4%	.1%	.4%	.2%	.0%	.3%
Autres Activités n.c.a	2.5%	1.2%	3.4%	.7%	0.0%	2.2%
Activités spéciales des ménages	2.3%	1.9%	3.4%	.7%	.0%	2.2%
Extraterritorialité	.2%	.1%	.3%	.0%	0.0%	.2%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : ANSADE, RGPH-2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

CONCLUSION ET RECOMMANDATION

L'analyse des caractéristiques des ménages et des chefs de ménage en Mauritanie entre 2013 et 2023 met en évidence des dynamiques démographiques et socioéconomiques marquantes. L'augmentation significative du nombre de ménages (+46 %) et de la population (+39 %) traduit des transformations profondes dans la structure familiale et les modes de vie. La répartition spatiale met en exergue une urbanisation croissante, en particulier dans les wilayas de Nouakchott et de Nouadhibou, où la concentration de la population s'est renforcée au fil des années, et un net recul du mode de vie nomade.

Par ailleurs, la structure des ménages montre une prédominance des familles nucléaires avec enfants, bien que les dynamiques varient sensiblement. Les wilayas urbaines enregistrent une part plus élevée de ménages de petite taille, alors que les zones rurales et nomades sont caractérisées par des foyers plus nombreux et une plus grande dépendance aux actifs familiaux.

L'examen des caractéristiques démographiques des chefs de ménage révèle une diminution progressive de la part des hommes en tant que chefs de ménage, bien qu'ils demeurent majoritaires (59,4 % en 2023). Cette évolution est particulièrement marquée chez les femmes, qui assument de plus en plus ce rôle, notamment en milieu rural. Cependant, des inégalités de genre subsistent, en raison d'un accès inégal à l'éducation et au marché du travail, comme le montre la faible proportion de femmes chefs de ménage ayant un emploi rémunéré.

Les résultats du RGPH 2023 mettent en évidence la nécessité d'adapter les politiques publiques aux spécificités des wilayas et aux évolutions démographiques. La persistance de grandes inégalités d'accès à l'éducation, à l'emploi et aux ressources entre les sexes et entre milieux de résidence appelle des mesures ciblées pour réduire ces écarts et favoriser l'autonomisation des ménages et de leurs chefs. Ainsi, ces résultats fournissent une base essentielle pour l'élaboration et le suivi des politiques publiques, en lien avec la SCAPP et les ODD, afin d'assurer un développement inclusif et équitable en Mauritanie.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr



+222 45 25 30 70

info@ansade.mr

www.ansade.mr